

*Vie du village*  
Bloc note Pêle-mêle

**Naissance:**

- le 11 Décembre Maëline NAUDIN fille de Guillaume NAUDIN et de Laura PENICAUD domiciliés 33, rue de la Fortinière.



En 2009, la deuxième édition il y avait 67 équipages. Pour cette année nous comptons une fois de plus, dépasser ce chiffre.

Le Run and bike de Charentilly n'est plus à présenter... il suffit d'en parler autour de vous et de vous lancer dans l'aventure.

Une aventure qui peut être sportive sur le 9 ou 18 km mais aussi tout simplement en participant dans les coulisses de l'organisation de cette manifestation.

**Soirée autour... école de Musique**

Samedi 30 Janvier 2010 à 18h00  
Salle Polyvalente

- Clarinette et Saxophone - Piano - Violon



Vous avez 35 ans et plus...vous souhaitez vous lancer, reprendre le foot à votre niveau.

Nous vous attendons le vendredi soir au stade vers 20h15 quand nous jouons à domicile.

[www.charentilly.com](http://www.charentilly.com) puis suivre le lien Football vétérans.

**Voeux du Maire 2010**

**Voeux du MAIRE**

Dimanche 17 Janvier 2010 à 11h  
Salle Polyvalente

« Tous les habitants sont conviés au discours de début d'année de notre maire Jacques Boullenger. En plus de vous tenir au courant des infos communales, vous partagerez un moment convivial entre habitants, les voeux seront suivis du verre de l'amitié ».

**A Vendre**

La commune vend un gyro-broyeur de marque «GARD» largeur: 1,60 de 1991. Voir à la mairie avec Mr MOTARD

**Propreté de nos trottoirs**

Lorsqu'on se promène avec son chien, il peut arriver un «accident», et que le toutou s'oublie sur le trottoir...

Il faut savoir que selon l'article R 632-1 du code pénal, nous pouvons être sanctionnés pour dépôt d'ordures... le propriétaire du chien risque, alors, une peine pouvant aller jusqu'à 450 euros.

**Bal de la St-Vincent**

samedi 23 janvier 2010 salle polyvalente

Le roi et la reine de la St-Vincent vous attendent nombreux à cette soirée dansante.



**Site Internet**  
[www.charentilly.com](http://www.charentilly.com)



- Inscrivez-vous sur le site web de la commune, afin de recevoir l'écho du village, directement dans votre boîte mail, dès sa parution. Pour ce faire, il vous suffit de mettre vos nom, prénom et adresse email sur: [www.charentilly.com](http://www.charentilly.com) puis suivre le lien abonnement newsletter.



**L'Echo du Village**

Janvier 2010

**INFOS PRATIQUES**

La Mairie  
1 place Andrée Cousin  
37390 Charentilly



Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56  
Email : [mairie@charentilly.com](mailto:mairie@charentilly.com)  
Site Internet: [www.charentilly.com](http://www.charentilly.com)  
Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

**Horaires d'ouverture au public**

Lundi - Mardi - Jeudi -Vendredi : de 8h00 à 12h00  
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**Extraits de quelques décisions  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 15 Décembre 2009



**Audit énergétique de l'éclairage public.**

Considérant qu'il est indispensable de faire un état des lieux précis sur le réseau et le matériel d'éclairage public de la commune ainsi que sur les consommations électriques et qu'il est nécessaire de diminuer les nuisances lumineuses ainsi que le coût du poste électricité de la commune et afin d'améliorer la qualité de l'éclairage public, le Conseil municipal décide de solliciter le SIEIL pour le lancement d'un audit énergétique de l'éclairage public de la commune.

**Comptes-rendus des Commissions.**

Plan Local d'Urbanisme - Plan d'Occupation des Sols.

1) Compte-tenu des rectifications à apporter à la suite tant de la consultation des PPA au printemps 2009 que de l'enquête publique du mois de septembre, et des nouvelles demandes des services de l'Etat exprimées lors de la réunion des PPA du 18 novembre, il n'est souhaitable d'approuver comme prévu le PLU. Le Conseil municipal décide donc de relancer la procédure au niveau du débat sur le PADD.

2) Compte-tenu qu'il a été décidé lors du Conseil municipal du 23 juin 2008 de construire une nouvelle école à côté des installations sportives, que cette zone est classée NAs au POS, que l'avant-projet sommaire de l'école établi le 1er octobre 2009, par l'architecte M. Autret a été validé et qu'il faudrait démarrer les travaux cet été, le Conseil municipal décide d'engager une modification du POS pour la zone NAs au lieu-dit « La Mare » dans le but d'y construire la nouvelle école et son restaurant. Il est proposé de confier ces missions d'études à l'ATU.

**Comptes-rendus des EPCI.**

Syndicat d'énergie, du 10 décembre.

- Orientations budgétaires 2010 :

en section de fonctionnement 3 000 000 €

en section d'investissement 19 000 000 €

- Bilan des audits éclairage public 2009 et programme prévisionnel 2010.

- Compétences d'interventions du syndicat jusqu'ici assurées par EDF.

**Syndicat de Gendarmerie du 11 décembre.**

La réunion portait sur le débat des orientations budgétaires 2010.

La participation de la commune serait de 3 825 €

De gros travaux sont à prévoir sur certains bâtiments d'hébergement du personnel de Gendarmerie ayant subis des désordres importants au niveau de leur infrastructure.

**Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles.**

**Commission voirie du 26 novembre.**

Pour notre commune ont été proposés sur le programme 2010, la réfection de la rue de l'Arche et les bas côtés de la route de Semblançay.

**Conseil communautaire du 14 décembre.**

Les tarifs des locations de la salle de l'espace culturel « Les Quatre Vents » ont été approuvés.

Les tarifs des ordures ménagères devraient augmenter de 2 % en 2010.

**École.**

Choix du contrôleur technique.

Le Conseil municipal retient le Cabinet SOCOTEC en qualité de contrôleur technique pour la construction de la nouvelle école.

Construction nouvelle école, dépôt du deuxième dossier DGE et arrêt des modalités de financement.

Pour la construction de l'école maternelle d'un coût estimé de 800 000 € HT, il a été accordé une subvention d'Etat (DGE) de 280 000 € le 23 mars 2009. Il est proposé de demander une nouvelle subvention pour la construction de l'école élémentaire et du restaurant scolaire d'un coût de construction estimé à 846 000 € HT. Le financement serait assuré comme suit :

Dépenses :

|                         |   |           |
|-------------------------|---|-----------|
| Travaux de construction | = | 846 000 € |
| Total dépenses          | = | 846 000 € |

Recettes :

|                      |   |           |
|----------------------|---|-----------|
| DGE (800 000 x 35 %) | = | 280 000 € |
| Autofinancement      | = | 200 000 € |
| Emprunt              | = | 366 000 € |
| Total recettes       | = | 846 000 € |

Le Conseil municipal décide de solliciter l'aide de l'Etat au taux le plus élevé possible au titre de la DGE dans le cadre de la construction de l'école élémentaire et du restaurant scolaire, 2ème tranche.

**Questions diverses.**

Prochains Conseils municipaux :

- mardi 19 janvier 2010 à 20 h 30

- lundi 15 février 2010 à 20 h 30

ensuite les 3ème lundi du mois.

Travaux de réhabilitation ponctuels du réseau eaux usées : choix du prestataire et demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau.

La commune, suite à la réalisation des études diagnostic du réseau d'assainissement eaux usées, a confié le 19 octobre 2009 au Cabinet SAFEGE, la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation ponctuels du réseau en vue de réduire au maximum les infiltrations d'eaux parasites. Ces travaux avaient été estimés à 30 000 € HT et peuvent faire l'objet d'une aide financière.

Le Conseil municipal retient l'entreprise SOA pour l'exécution de la prestation de réhabilitation du réseau pour un montant global de 20 640 € HT soit 24 685,44 € TTC et sollicite de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne une participation financière au taux le plus élevé possible

**Recensement de la population.**

L'Institut national de la statistique et des études économiques fait

connaître par courrier du 10 décembre 2009 que la population totale de Charentilly au 1er janvier 2010 est fixée à 1 072 habitants.

**Ecosys.**

Le courrier de la Préfecture du 1er décembre relatif aux nuisances olfactives issues du site exploité par la Société Ecosys est lu. Une copie a été transmise à la CAVEC.

Prochaine réunion du Conseil municipal  
le 19 janvier 2010 à 20 heures 30, salle de la mairie.

(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

[www.charentilly.com](http://www.charentilly.com) rubrique PV Conseils

**Signature convention Présence verte.**

16 Décembre 2010 salle polyvalente



*Présence Verte Touraine est une association loi 1901 fondée en 1987 qui propose un service permettant aux personnes isolées ou fragilisées de rester à leur domicile en toute sérénité.*

**Le Fonctionnement**

\* Un transmetteur relié aux réseaux électrique et téléphonique est installé par un conseiller Présence Verte.

\* Une simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet suffit pour lancer un appel d'urgence.

\* Immédiatement, un opérateur spécialisé identifie l'abonné et fait intervenir, si besoin, les membres du réseau de solidarité (amis, famille, voisins....) choisis lors de l'adhésion ou les services d'urgence appropriés.

*Le service Présence Verte*

\* Présence Verte s'adresse à toute personne retraitée ou non.

\* Présence Verte accompagne ses abonnés au quotidien par des relations faites de confort et de convivialité (visites, appels, carte d'anniversaire, de fête...).

\* L'abonnement Présence Verte reste souple et adapté, la résiliation du contrat se fait par simple courrier, sans préavis.

*Les possibilités de prise en charge*

\* Différentes aides peuvent être accordées par le Conseil Général, les caisses de retraite,

**PRESENCE VERTE TOURAINE**

TOURS : 31 Rue Michelet 02.47.31.61.96

[www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)